

MACARTAN HUMPHREYS

Lauréat Trudeau en résidence

Université de la Colombie-Britannique

BIOGRAPHIE

Macartan Humphreys est professeur de science politique et directeur du Centre d'études des stratégies de développement à l'Université Columbia. Sa recherche porte principalement sur l'économie politique des processus de développement, de gouvernance et de conflits.

Monsieur Humphreys a publié abondamment dans des revues évaluées par les pairs et il est coauteur et codirecteur de deux livres sur la politique ethnique et les ressources naturelles. Il fait partie du comité de rédaction de l'*American Journal of Political Science* et est membre fondateur du Réseau d'expérimentation sur la gouvernance et la politique.

Ses plus récentes recherches ont mis de l'avant l'utilisation d'une approche expérimentale dans l'étude de l'économie politique du développement. Ses projets en cours portent entre autres sur une expérience de terrain sur la diffusion des technologies en Ouganda, une expérience sur l'obligation de rendre compte au niveau politique en Ouganda et une série d'expériences sur le développement postérieur à un conflit et sur la participation politique au Libéria et au Congo. Ses autres recherches portaient sur les politiques ethniques en Ouganda, l'organisation des groupes de combat en Sierra Leone et en Aceh, l'économie politique de la gestion des ressources naturelles et l'utilisation des technologies de l'information pour renforcer les relations d'obligation de rendre compte au niveau politique. Macartan Humphreys a mené des études sur le terrain au Tchad, en Colombie, en République démocratique du Congo, en Gambie, au Ghana, en Guinée-Bissau, en Haïti, en Indonésie, au Libéria, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, au Sao Tomé-et-Principe, au Sénégal, en Sierra Leone et en Ouganda.

Monsieur Humphreys détient un baccalauréat en histoire et en science politique du Collège Trinity à Dublin (1994), une maîtrise en économie de l'Université d'Oxford (2000) ainsi qu'une maîtrise et un doctorat en études gouvernementales de l'Université Harvard (1998, 2003).

RÉSUMÉ

Des ressources considérables sont investies par les pays riches afin d'essayer de modifier les structures sociales dans le monde en développement. Mais il y a peu de preuves sur l'efficacité de ces interventions. Le présent article décrit une étude randomisée à grande échelle effectuée en République démocratique du Congo qui avait pour but d'évaluer les effets d'une intervention majeure de ce type. L'étude a trouvé peu de traces d'effets, de quelques types que ce soit, bons ou mauvais. Ces résultats négatifs et la méthode de recherche utilisée pour les générer, soulèvent d'importantes questions pratiques et éthiques en matière de politique de développement, mais également pour la pratique et la communication de la recherche dans le domaine du développement international.

CONFÉRENCE

« Recherche, politique
de développement et politiques
administratives au Congo :
Regard sur un résultat négatif »

Munk School of Global Affairs, Université de Toronto

6 FÉVRIER 2013

Introduction¹

Au début juillet 2006, l'International Rescue Committee m'a approché pour évaluer l'impact d'un important programme d'aide qui devait être implanté en République démocratique du Congo (RDC). J'avais travaillé à un projet similaire dans le Libéria d'après-guerre et développé un grand intérêt pour ce genre d'intervention de développement².

1. Le présent document s'inspire largement du travail réalisé conjointement avec Peter van der Windt et Raul Sanchez de la Sierra. Je les remercie de leur leadership au cours de la recherche et des nombreuses conversations que nous avons eues sur les questions dont traite le présent article. Je remercie la Fondation Pierre Elliott Trudeau de son soutien généreux et l'Université de la Colombie-Britannique de m'avoir fourni un environnement accueillant et stimulant au cours de ma recherche. La liste complète des personnes qui ont joué un rôle important dans la réalisation de la présente étude s'étirerait sur de nombreuses pages, et je renvoie donc les lecteurs à la partie « remerciements » de l'article « Social and Economic Effects of Tuungane », Document de travail, Université de Columbia, 2012.

2. James Fearon, Macartan Humphreys et Jeremy Weinstein, « Can development aid contribute to social cohesion after civil war? Evidence from a field experiment in post-conflict Liberia », *American Economic Review* (P&P), vol. 99, n° 3 (2009), 287-291.

On peut aisément comprendre en quoi la recherche commandée par l'organisation pouvait être importante. Le type de programme en question – la reconstruction axée sur la communauté (ou « CDR », acronyme de l'anglais « community-driven reconstruction »), une catégorie de développement décentralisé et participatif – est utilisé par différents acteurs du développement dans des pays aussi différents que l'Afghanistan, l'Indonésie et le Libéria. La Banque mondiale estime que les programmes de développement décentralisé participatif représentent environ 1,3 milliard \$ US par année dans son seul portefeuille.

Ces programmes ne sont pas seulement larges en termes d'échelle, ils sont également très ambitieux. Ils se démarquent en allouant leurs fonds de développement directement au niveau local – souvent à l'échelle des villages – plutôt que de s'engager avec les gouvernements nationaux. En d'autres termes, ce sont les citoyens qui décident de la façon d'utiliser ces fonds. Quels projets doivent être financés ? Qui devrait en bénéficier ? En prenant ces décisions au niveau local, on espère réduire la fraude et encourager de meilleures prises de décision sur la manière d'investir les fonds, car les décideurs ont toutes les raisons d'utiliser l'argent alloué de la meilleure manière possible. Cette démarche pourrait être qualifiée d'argument d'*efficacité* pour les programmes de CDR.

Les programmes de CDR sont également légitimés par des arguments *intrinsèques* ou *instrumentaux*, à savoir qu'il est souhaitable en soi que les individus prennent part aux décisions qui les concernent³, ou, en termes plus cyniques, qu'il est parfois politiquement utile que les gens sentent que leurs voix comptent.

3. La Banque mondiale soulève l'argument intrinsèque, notant que le développement décentralisé participatif [traduction] « n'améliore pas seulement les revenus, mais également l'autonomie des communautés, qui constitue aussi une forme de pauvreté lorsqu'elle vient à manquer », Banque mondiale, « IDA at Work – Community-Driven Development: Delivering the Results People Need », 2009 ; disponible à : <http://siteresources.worldbank.org/IDA/Resources/IDA-CDD.pdf>

Très souvent toutefois, on justifie la mise en œuvre de programmes de CDR par beaucoup plus d'ambitions, et en utilisant un argument très différent : la CDR n'est pas seulement efficace, elle est également *transformante*. Ainsi, en accordant aux instances locales le pouvoir de prendre des décisions, la CDR ne se limiterait pas à tirer profit des gains en matière de gouvernance, elle transformerait également la nature même de la gouvernance⁴. Dans des situations d'après-guerre, cet argument se justifie par l'idée que les problèmes sociaux et politiques sont à la base des échecs de développement et que, pour être efficace, l'aide ne doit pas seulement apporter un soutien matériel, elle doit également viser à implanter un changement sur le plan politique⁵.

Cet objectif de transformation a une incidence centrale sur la manière dont l'aide est mise en œuvre. Une des conséquences majeures consiste probablement en ce que les structures décisionnelles locales commencent à être considérées comme une partie du problème, plutôt que de la solution. Un grand nombre de programmes de CDR ont écarté les institutions locales préexistantes au profit de nouveaux groupes de décisions, et l'ont généralement fait par des élections. Ces programmes dictent souvent des mesures externes très contraignantes quant à la composition des nouveaux groupes, en leur imposant d'inclure certains groupes de la population (par exemple, les femmes) et d'en exclure d'autres (par exemple, les chefs de villages).

Le projet de transformation est intrigant sur le plan intellectuel. Comprendre l'évolution des institutions politiques relève de la quête

4. Notez l'utilisation que je fais du mot « gouvernance », qui est le terme utilisé par de nombreux groupes travaillant dans cette région. Toutefois, le sujet véritable est la politique.

5. La Banque mondiale résume le double objectif en faisant valoir que « les projets de développement décentralisé participatif produisent deux principaux types de résultats : une distribution des biens augmentée et améliorée et un renforcement des institutions ainsi qu'une amélioration de leur capacité à faire face à différentes situations », Banque mondiale (2009), *op. cit.*

du Graal. Les politologues ont ainsi déployé des efforts considérables pour tenter de s'expliquer pourquoi certains États semblent organisés de manière à fournir des services à leurs citoyens, alors que d'autres n'auraient qu'un seul objectif: leur voler tout ce qu'ils peuvent le plus rapidement possible. Selon les travaux classiques d'économie politique, l'explication relève de facteurs clés comme la taille de la classe moyenne, la structure de l'inégalité et le fardeau fiscal imposé par l'État. La plupart de ces travaux mettent l'accent sur des processus structurels, généralement internes, qui évoluent lentement. D'autres insistent sur le rôle des institutions: il suffit de mettre en place des structures décisionnelles adéquates pour qu'apparaissent des résultats positifs. Par ailleurs, les processus sur lesquels se penchent ces travaux se déroulent sur de nombreuses décennies. Finalement, de nombreux travaux remettent en question la faisabilité et la pertinence de ce projet de transformation.

Hors des milieux universitaires, les organismes de développement espèrent au contraire un changement substantiel relativement rapide et qui n'exigerait que des interventions mineures. Le programme mis en place au Congo visait exactement ces objectifs de transformation. Le programme Tuungane, un mot swahili qu'on peut traduire par « unissons-nous », était financé par le gouvernement du Royaume-Uni: 46 millions \$ US pour la première phase et 95 millions \$ US pour la seconde phase. Il s'agissait d'abord de réorganiser les villages existants en formant de nouvelles quasi-communautés, puis d'organiser des élections pour choisir des comités de gestion des projets et, enfin, d'implanter des projets de développement dans des zones sélectionnées par ces comités, en consultation avec les populations locales. Les comités avaient la responsabilité de surveiller la qualité du processus d'implantation et devaient rendre des comptes aux populations. Ces dernières apprenaient ainsi qu'elles pouvaient choisir leurs dirigeants démocratiquement, leur donner le pouvoir de prendre des décisions et les obliger à rendre des comptes, avec, à la clé, le développement d'infrastructures de

qualité. Comme un des acteurs de la mise en œuvre du programme de CDR l'a fait valoir, « ce programme est excitant parce qu'il vise à comprendre et à reconstruire le tissu social des communautés. [...] C'est un programme qui commence par rebâtir la confiance, un programme de démocratisation qui part de la base⁶ ».

Des millions de dollars sont ainsi investis partout dans le monde, et certains des enseignements que nous avons tirés de notre expérience au Libéria semblent valider cette approche. Peut-être cela montre-t-il que nous n'avions pas entièrement tort.

L'étude

J'ai donc accepté de travailler avec l'International Rescue Committee sur ce projet. Toutefois, avant de commencer, je voulais m'assurer que si nous réalisons le projet, nous pourrions le faire de manière crédible. Notre modèle de recherche comportait plusieurs fondements, et deux d'entre eux, probablement parmi les plus importants, étaient l'utilisation de la randomisation et le recours aux mesures comportementales.

La raison pour laquelle nous avons utilisé la randomisation est très simple : le monde est si complexe qu'il faut parfois prendre des mesures elles-mêmes un peu extrêmes ; pour voir les structures sous-jacentes, il faut créer un peu de désordre. En d'autres termes, la complexité du monde ne vient pas d'un manque d'ordre, mais de la pluralité des structures qui interagissent, s'amplifient, se cachent les unes les autres. Il est difficile de distinguer chacune d'elles, et en général nous n'y arrivons pas. Toutefois, le caractère véritablement aléatoire de l'étude peut figer ces structures multiples et permettre de les différencier.

Pour le problème qui nous occupait – comprendre comment la mise en place d'institutions démocratiques chargées des prises de

6. International Rescue Committee, « In Congo, Learning Democracy and Rebuilding Communities », 4 novembre 2008 ; disponible à : <http://www.rescue.org/news/congo-learning-democracy-and-rebuilding-communities-4414>

décisions modifierait les structures de gouvernance locales –, l'une des plus grandes difficultés pour évaluer l'impact du programme était liée au fait que les décisions se prennent généralement dans l'ombre, ce qui complique la tâche de décider où les organismes de développement doivent opérer. Plus précisément, si l'organisation devait opérer dans les régions les plus difficiles de la RDC – ce qui excluait les régions les plus faciles –, notre analyse à ces endroits donnerait de moins bons résultats que là où l'organisation n'avait pas opéré, ce qui nous amènerait probablement à conclure que le programme aggravait les choses. Inversement, certains programmes de développement concentrent leurs efforts dans des régions mieux nanties, où les gestionnaires de programmes estiment qu'ils peuvent travailler efficacement sans faire courir de risques à leurs employés ou au programme. Si tel avait été le cas pour le programme Tuungane, nous aurions pu conclure que le programme récoltait des résultats extraordinaires, même si, en réalité, ils s'avéraient négatifs. Une bonne connaissance de la situation dans une région donnée avant la mise en œuvre du programme ne résoudrait pas le problème. Que la situation dans l'ensemble des régions susceptibles d'accueillir un programme soit jugée positive ou négative avant même que ce programme ne démarre, importe peu : s'ils ont des raisons de croire que les conditions dans telle région sont susceptibles de s'améliorer (ou de se détériorer), les gestionnaires de programmes auraient toute latitude pour choisir cette région-là plutôt qu'une autre.

En choisissant au hasard les régions où le programme s'appliquera, on garantit l'absence de différence systématique entre les régions choisies et celles qui ne le sont pas (à l'exception bien sûr de l'effet du programme sur les régions où celui-ci est mis en place). Cette sélection aléatoire permet d'attribuer les différences entre les régions expérimentales et les régions témoins à la seule influence du programme⁷.

7. Des problèmes peuvent survenir pour plusieurs raisons, notamment dans les cas où le tirage au sort a un effet différent de celui visé par le

Les arguments en faveur de la randomisation sont forts; c'est pourquoi nous avons décidé d'appliquer ce processus au programme Tuungane. On a ainsi procédé à des tirages au sort publics. Les chefs des communautés provenant de régions différentes se sont rencontrés, les noms de toutes les communautés ont été placés dans un chapeau et on a tiré les noms de celles où le programme Tuungane serait mis en œuvre. En tout, 280 communautés d'environ 6 000 habitants ont été sélectionnées pour l'expérience et 280 communautés ont été écartées.

Reste la question de la cueillette des données.

La cueillette des données est toujours délicate, et elle l'est particulièrement quand il s'agit de questions sociales. Les approches classiques se fondent sur différents types de méthode d'enquête. Un grand nombre d'innovations astucieuses ont amélioré la qualité des données recueillies lors des enquêtes statistiques, mais le risque que les réponses des personnes interrogées correspondent à ce que les chercheurs veulent entendre n'a pas été écarté. Après tout, quand on nous a dit pendant des années que la transparence et l'obligation de rendre des comptes, par exemple, étaient essentielles, n'est-il pas normal, lorsqu'on nous interroge, qu'on sache exactement ce que les chercheurs veulent entendre? Les témoignages fournis régulièrement

programme. Par exemple, il se pourrait que le seul fait d'être choisi pour participer à un programme incite un groupe à croire qu'il jouit d'une forme de bénédiction et que ce sentiment ait un effet, même si le programme n'en a aucun. Autrement dit, les gens pourraient commencer à faire des investissements en se fondant sur le fait qu'ils ont été choisis; des conséquences positives ou négatives pourraient se manifester même si le programme n'est jamais mis en place. Dans les essais cliniques, les chercheurs utilisent des placebos pour essayer de contrer ce type d'effet. Toutefois, pour bon nombre d'interventions en sciences sociales, l'utilisation d'un placebo n'est pas concevable. Il est également possible que des régions qui n'ont pas été sélectionnées pour participer au programme soient influencées par celles qui l'ont été. Dans ces cas, une simple comparaison des résultats pourrait également induire en erreur. Par exemple, on pourrait conclure qu'un programme a eu un effet pour la simple raison qu'il a empiré la situation des non-participants.

par les groupes d'intervenants rappellent sinistrement 1984, et c'est ce que nous voulions éviter⁸.

Notre enquête nous a donné la chance d'étudier directement ce genre de biais (parfois appelé « biais de la désirabilité sociale »). Durant la dernière partie de l'enquête, nous avons posé la question directe suivante à tous les répondants : « Pensez-vous que les élections devraient servir à nommer des gens à des postes de responsabilité ? » Pour la moitié des répondants, nous avons fait précéder la question par cette affirmation : « Beaucoup d'ONG dans la région pensent que les élections ne sont pas appropriées pour choisir des représentants communautaires quand il s'agit d'un poste de responsabilité technique. » Pour l'autre moitié, nous avons utilisé l'affirmation contraire : « Beaucoup d'ONG dans la région pensent que les élections sont toujours le meilleur moyen de choisir des représentants communautaires ; même pour occuper un poste de responsabilité technique. » Notre hypothèse postulait que si les gens répondaient en fonction de leurs convictions préalables, leurs réponses ne seraient pas influencées par l'affirmation précédant la question (l'« affirmation introductive »). Si, au contraire, les répondants cherchaient à donner les réponses qu'ils pensaient être celles que les recenseurs voulaient (ou s'ils étaient simplement facilement convaincus par des arguments sans contenu), leurs réponses seraient alors très sensibles à l'affirmation introductive.

8. Le site Web de l'International Rescue Committee, par exemple, comprend une section « Questions et réponses » rapportant les entretiens menés par les membres des comités de développement : « Q : Pouvez-vous nous décrire votre expérience de travail au sein du projet Tuungane ? R : Nous avons appris énormément en tant que communauté là-bas... Lorsque nous nous sommes tous retrouvés dans le CDC [Comité de développement communautaire], nous avons constaté qu'il est important de travailler en équipe. Certains travaux ne peuvent être effectués seuls, mais la force du groupe nous a permis de réaliser de grandes choses », « Q&A from Congo: Paving the Way for Women in Leadership » (2008), disponible à : <http://www.rescue.org/news/qa-congo-paving-way-women-leadership-4415>

Environ 65% des répondants ont dit préférer les élections lorsque nous avons laissé entendre que les organisations pensaient qu'elles n'étaient pas la bonne manière de nommer des gens à des postes de responsabilité. Ce nombre élevé donne à penser qu'une majorité de personnes sont en faveur des élections et qu'elles sont enclines à faire valoir cette idée, ne serait-ce que modérément. Lorsque nous avons suggéré que les organisations favorisent toujours les élections, le nombre a grimpé à 84%. L'affirmation introductive a donc eu un effet de près de 20 points de pourcentage. Il s'agit d'un effet considérable, beaucoup plus grand que l'impact réel que la majorité des programmes espère atteindre. Cela laisse croire que le désir de plaire des répondants pourrait être assez important pour noyer tout autre effet substantiel intéressant⁹.

Nous avons besoin d'une fiabilité accrue: il fallait évaluer ce que les gens font, plutôt que ce qu'ils disent. Les mesures comportementales qui visent justement cet objectif se sont donc multipliées. Comme exemples classiques, on peut citer le fait de laisser volontairement tomber un portefeuille dans la rue dans différents quartiers et d'étudier à quel moment et à quel endroit le portefeuille sera rapporté, ou encore de laisser tomber des enveloppes affranchies sur lesquelles on trouve différents noms et adresses pour voir celles qui seront ramassées et postées et celles qui ne le seront pas. Dans notre étude menée au Libéria, une de nos enquêtes mesurait la portion de ses propres économies qu'une personne accepterait de donner à la communauté. Ce type d'approche a le mérite de diminuer le risque que les répondants cherchent à donner la «bonne» réponse. Leur faiblesse consiste en ce qu'il est souvent difficile d'en interpréter les résultats. Si, en moyenne, les sujets des groupes expérimentaux sont prêts à donner à un fonds commun 0,5\$ de plus par dollar que les

9. Il est intéressant de noter que le biais n'était pas lié à la participation au programme. Les personnes qui n'en faisaient pas partie étaient tout aussi motivées à fournir la «bonne» réponse et n'étaient pas moins intéressées à argumenter en faveur des mécanismes électoraux.

sujets des groupes témoins, s'agit-il d'un effet important ou mineur ? À quel degré la différence dépend-elle de la manière dont le problème a été présenté aux sujets ou de certains éléments que les chercheurs influencent parfois à leur insu ? Les réponses à ces questions sont souvent peu satisfaisantes, particulièrement si l'on veut utiliser les conclusions lors de l'élaboration de politiques.

Notre solution consistait à confronter les communautés à un problème d'action collective simple ressemblant à ceux qu'elles pourraient devoir résoudre dans d'autres circonstances. Nous avons mis sur pied une nouvelle intervention – le programme RAPID – dans les régions où le programme Tuungane avait été lancé et dans celles où il ne l'avait pas été. Dans le cadre du programme RAPID, des villages d'environ 800 habitants ont reçu une aide communautaire inconditionnelle de 1 000 \$ US. Les communautés devaient former un comité pour gérer la somme octroyée (la composition des comités n'était soumise à aucun critère) et pour décrire la façon dont elles utiliseraient l'argent (les restrictions étaient minimales).

Nous espérions ainsi pouvoir déterminer si les régions qui avaient participé au programme de CDR Tuungane s'engageraient différemment dans le programme RAPID. Y a-t-il eu plus de participants aux prises de décisions dans les régions visées par Tuungane ? Le processus de prise de décisions a-t-il fait place davantage à la consultation ? Les résultats finals étaient-ils plus ou moins équitables ?

Nous voulions également comprendre comment l'information sur les projets de développement se répandait dans les villages. Pour ce faire, nous avons innové : lorsque nous avons présenté le projet aux communautés, nous avons informé la population que la communauté recevrait 900 \$ US ou plus. Toutefois, une fois le comité formé, nous lui avons remis 1 000 \$ US en privé. Nous voulions savoir si l'information concernant les 100 \$ US supplémentaires circulerait dans le village.

Cette structure nous a permis de mettre au point quelques tests simples, mais rigoureux. Est-ce que la participation au programme

de développement créait une différence pour ces communautés? Non pas seulement une différence dans le langage utilisé, mais dans la façon de prendre des décisions collectives? Une différence dans la façon de mener la vie politique?

Qu'avons-nous trouvé? À notre surprise, rien... Ou presque. Nous avons effectué quantité de tests en vue de vérifier des centaines de mesures, et vérification après vérification, nous constatons de fortes ressemblances entre les endroits où le programme Tuungane avait été mis en place et ceux où il ne l'avait pas été. La tenue d'élections, d'assemblées et la mise en œuvre de projets nous ont été confirmées. Nous avons également reçu l'assurance que les bénéficiaires du programme étaient très satisfaits; la plupart des gens dirent ainsi apprécier le projet de CDR et même souhaiter qu'il soit élargi. Mais on n'a pas noté de changements dans leur comportement, du moins pas en ce qui concerne les points que nous avons étudiés. Les personnes concernées n'étaient pas plus enclines que les autres à prendre part aux discussions communautaires sur les projets, à utiliser le vote pour prendre des décisions, à répartir les profits équitablement ou à choisir des chefs qui refusent les pots-de-vin. Le problème n'était pas lié à leur non-participation, au fait qu'elles n'aient pas eu recours à des élections ou qu'elles n'aient pas bien utilisé les fonds alloués. Une grande majorité a agi ainsi... Comme l'ont fait les communautés qui ne participaient pas au programme de CDR.

En résumé, il est fort possible que la CDR soit un mécanisme efficace pour dépenser des fonds, mais nous n'avons trouvé aucune preuve de sa nature transformante.

Coûts directs et indirects

Cette étude a coûté cher, dans tous les sens du terme. D'abord, elle a coûté cher financièrement. Mettre le programme sur pied en tant qu'intervention randomisée signifiait que la zone visée devait couvrir une superficie environ deux fois plus grande que celle qu'une

autre méthode aurait nécessité. La randomisation a également fait porter un lourd fardeau aux organisations qui ont participé au programme en leur imposant des contraintes pour la gestion des données et la planification des opérations. La décision d'utiliser les mesures comportementales a augmenté les coûts, car il a fallu transférer 1 000 \$ US à 560 communautés et mettre sur pied des mesures de logistique et de sécurité élaborées. Enfin, les organisations ont dû payer un prix élevé au plan politique, car le gouverneur d'une des provinces s'est mis en tête que notre recherche faisait partie d'une campagne politique dirigée contre lui.

Au-delà du coût financier, nous avons payé un lourd tribut sur le plan humain. Notre équipe d'environ 100 recenseurs a dû parcourir pendant 18 mois certaines des régions les plus hostiles du monde. Les recenseurs ont dû passer plusieurs mois loin de leur foyer et de leur famille. Par moments, ils devaient marcher ou pousser des bicyclettes sur de longues distances ; ils ont régulièrement été affectés par le paludisme, le choléra et d'autres maladies.

Comme dans toutes les recherches, les répondants eux-mêmes ont également porté une partie du fardeau. Dans leur cas, des milliers d'habitants de la région ont passé des heures à répondre aux questions et à discuter avec notre équipe. Les membres des communautés qui ont participé au programme RAPID ont également délibéré en vue de prendre des décisions collectives sur la manière d'utiliser et de distribuer les rares ressources, un processus qui, en soi, peut soulever des tensions et créer des conflits.

Les infrastructures déficientes de la RDC et les lacunes en matière de sécurité qui y prévalent ont empiré les choses. Les membres de notre équipe qui apportaient l'argent aux villages ont été pris en otage plus d'une fois par des groupes armés. Lors d'un terrible incident qui n'était pas relié au projet, mais qui nous a tous effrayés, une de nos recenseuses a été brutalement attaquée chez elle par un groupe de soldats congolais, quelques jours à peine avant qu'elle ne parte en mission. Lors d'un autre incident tragique, une

petite fille de sept ans est décédée dans un accident de motocyclette impliquant des recenseurs.

Ces coûts sont beaucoup plus élevés que ceux auxquels les chercheurs sont habitués, et j'estime qu'ils ont fait peser une lourde responsabilité sur l'équipe de recherche et sur moi-même.

J'ai eu en particulier à assumer trois responsabilités. La première consistait à ne causer aucun tort aux participants de l'étude; la deuxième, à ne pas saboter la recherche; et la dernière, à tout faire pour que cette étude nous permette de produire des résultats utiles.

La responsabilité de ne causer aucun tort

La responsabilité de ne causer aucun tort posait de nombreuses difficultés. L'étude était de nature expérimentale et impliquait la manipulation de sujets humains: nous avons appris sur le terrain que certaines personnes avaient déjà participé à un programme, alors que d'autres, non. La manière dont nous avons assigné les personnes aux groupes expérimentaux était précisément organisée de manière à permettre cet apprentissage. En ce sens, notre expérience possédait un caractère aléatoire. Mais cette expérience et les autres du même genre ne peuvent être considérées comme des essais cliniques randomisés pour la simple raison qu'elles ne sont pas des essais. Dans le cadre d'un essai clinique classique, une intervention est conçue pour tester un médicament ou un traitement: la formulation d'une question de recherche précède l'intervention. Dans le domaine de l'économie politique du développement, le cours des choses est souvent inversé. On décide d'une intervention en fonction de son bien-fondé, et la randomisation est ensuite utilisée pour en évaluer les effets.

En partie à cause de cette différence, les normes éthiques des expériences de développement semblent souvent tomber bien en deçà des normes en vigueur pour les essais cliniques. D'abord parce que le consentement des sujets est rarement demandé. De fait, il est fréquent qu'ils ignorent qu'ils prennent part à une expérience ou

qu'ils contribuent, par leurs actions publiques, à l'accroissement des connaissances. Ensuite parce que les sujets des groupes témoins ne récoltent généralement aucun bénéfice direct. Ils n'ont pas droit à la meilleure solution disponible et même si le test est réussi, ils ont rarement droit à de l'aide.

Ces différences posent une difficulté. D'une part, elles signifient que les pratiques des chercheurs en sciences sociales semblent moins éthiques que celles de nos collègues du domaine de la santé. D'autre part, l'introduction de différences expérimentales constitue une amélioration par rapport aux pratiques de développement normalement en vigueur : comme on intervient de toute façon, il est plus éthique de planifier ces interventions de manière à pouvoir déterminer si elles sont réellement bénéfiques (ou dommageables) que d'éviter toute planification et de continuer à agir les yeux fermés.

Cela dit, j'estime qu'en ce qui concerne les règles d'éthique, nous devons nous améliorer sur deux points.

Premièrement, nous devons accroître nos efforts pour obtenir le consentement des personnes concernées en évitant les manipulations inhérentes à ce type de recherche. Nous pouvons compter sur le fait que les interventions que nous étudions ne sont généralement pas dommageables. En effet, si on les met en place, c'est parce qu'on a la conviction qu'elles s'avéreront bénéfiques. De plus, les tirages *ex ante*, loin de donner l'impression d'être arbitraires, sont souvent perçus comme des mécanismes fondamentalement équitables. C'est ce que nous avons conclu de notre expérience au Congo. Nous avons choisi d'utiliser des tirages publics afin que les gens comprennent le processus de sélection. Le processus a été bien accueilli parce qu'il a été perçu équitable et transparent.

Mais en matière de consentement, il ne suffit pas de parler de transparence, il faut aussi tenir compte du droit de refus. Lorsque nous avons mis en place le programme RAPID à la fin du programme de CDR, nous voulions qu'il soit clair que le programme RAPID faisait partie du projet de recherche et nous tenions à ce

que les gens puissent refuser d'y participer. Évidemment, nous ne souhaitons pas vraiment qu'ils refusent. Parallèlement, permettre aux gens de se retirer d'un programme qui leur permet de toucher 1 000 \$ et génère des données à des fins de recherche n'équivaut pas du tout à leur offrir une réelle possibilité de choix. Nous craignons donc que le programme RAPID finisse par astreindre les gens à collaborer. Finalement, nous avons trouvé une forme de compromis. Lorsque nous avons mis le programme RAPID en place, nous avons donné aux communautés invitées à y participer la possibilité de s'engager, ce qui signifiait qu'elles acceptaient que les données des vérifications du projet soient rendues publiques à des fins de recherche. Lorsqu'une communauté décidait de participer au programme RAPID et qu'elle avait consenti à l'utilisation des données pour la recherche, nous demandions le droit de recueillir davantage de renseignements (par exemple les détails des réunions, des photos des projets), ce qu'elles pouvaient refuser sans remettre en cause leur participation.

En pratique, toutes les communautés ont consenti à l'intégralité des processus. Après réflexion, nous ne sommes pas convaincus que les subtilités de notre processus de consentement ont été très payantes. Tout d'abord, le risque encouru par ces populations était faible; les enquêtes n'étaient pas intrusives et l'anonymat était préservé dans tous les cas. Ensuite, compte tenu des rapports de force inégaux entre les villageois et les enquêteurs, on ne peut conclure avec certitude que les villages se sont vraiment sentis libres de ne pas participer à l'enquête.

La deuxième manière pour les chercheurs en sciences sociales d'observer une éthique professionnelle plus rigoureuse encore consisterait à concevoir des stratégies de gestion des risques mieux adaptées. À la lumière de mon expérience dans cette étude, j'estime que les risques associés aux études comme la nôtre représentent souvent un fardeau trop lourd pour les chercheurs et qu'il ne leur revient pas de le porter. Le principal risque auquel nous avons fait face était

la possibilité que les enquêteurs ou les participants soient victimes d'un accident ou qu'ils subissent des préjudices. Le fait d'envoyer quelqu'un sur une motocyclette au Congo, comme n'importe où ailleurs, comporte un risque. De même qu'il peut être hasardeux de fournir une aide au développement à un village au sein duquel existent de profondes divisions. Ainsi, envisagée littéralement, la responsabilité de ne causer aucun tort n'a aucun sens. En pratique, je pense que cette approche signifie qu'il faut essayer de faire plus de bien que de mal, voire beaucoup plus de bien que de mal.

Si on accepte cette idée, notre recherche était entièrement cohérente avec l'approche que nous intitulons « Ne causer aucun tort ». Des arguments sérieux soutiennent que l'aide au développement peut causer du tort et expliquent pourquoi elle peut parfois faire plus de mal que de bien. Aussi notre étude a-t-elle été conçue pour faire la lumière sur cette question dans le cas du programme de CDR. En d'autres termes, le problème ne se limite pas à la notion de risque, mais s'étend à l'absence de connaissances sur le sujet.

Malgré toutes nos précautions, notre étude comportait, elle aussi, ses propres risques. Il faut garder à l'esprit que le programme RAPID n'imposait que très peu de contraintes sur la façon dont les fonds pouvaient être utilisés. Nous avons interdit l'achat d'armes, par exemple, mais nous n'avons pris aucune disposition pour veiller à ce que l'argent soit dépensé équitablement. Au contraire, l'objectif était de laisser les communautés libres de se comporter inéquitablement. Cette approche contrastait avec les pratiques courantes de nos organisations partenaires¹⁰, mais il n'y aurait eu aucun intérêt à mettre en place une méthode d'analyse des succès si notre étude était conçue de manière à écarter toute forme d'échec. Cela dit, même si nous

10. Paradoxalement, l'application de normes éthiques élevées visant à ne causer aucun mal a eu un effet sur les programmes standards : les projets ne devaient pas échouer et les conflits ne devaient pas non plus s'intensifier. Si on admet que les erreurs font partie intégrante de l'apprentissage, cette interdiction de commettre des erreurs peut expliquer en partie l'apprentissage limité.

étions prêts à accepter les échecs, nous ne souhaitons pas imposer une façon de faire qui aurait permis une escalade des risques. Et nos partenaires ne nous auraient pas laissé faire (avec raison).

La solution trouvée par l'équipe à cette question consistait en un partage de responsabilité. Nous pouvions appliquer des modèles de recherche mieux définis et assumer la responsabilité de nos conclusions, mais nous ne pouvions pas endosser la responsabilité pour les risques que nos modèles pouvaient représenter sur le terrain. Ces risques devaient être assumés par les organismes qui avaient mis le programme en place, qui gèrent de tels risques au quotidien et qui sont dotés de procédures destinées à les minimiser. Ces organismes sont mieux placés que les chercheurs pour évaluer les risques et réagir aux difficultés. Dans le cas qui nous concerne, les organismes voulaient se décharger d'une part de leur responsabilité et ont contacté les bailleurs de fonds de leur projet, au gouvernement du Royaume-Uni, pour demander une protection à l'égard des poursuites en responsabilité dans l'éventualité où les fonds du projet seraient détournés.

En résumé, si un soutien clairement défini et une stratégie décidée conjointement ne constituent pas une garantie contre la mise en œuvre d'une recherche à l'éthique défailante, j'estime néanmoins qu'il s'agit d'une protection importante contre les élans de chercheurs qui voudraient mettre en place une étude sans en connaître les risques et sans se doter de mécanismes de réponse en cas de problème.

Cela dit, même s'il existe des directives de gestion des risques claires et que toutes les précautions sont prises pour minimiser ces risques, le travail dans un environnement comme celui-là suppose d'accepter la possibilité que quelque chose tourne mal. Cela soulève la question primordiale : est-il justifié de mener une recherche expérimentale comme la nôtre ? Dans l'état actuel des choses, j'estime ne pas pouvoir répondre à cette question.

Comme je l'ai mentionné, une jeune fille est décédée lors d'un accident de motocyclette pendant notre étude. Je pense qu'il est nécessaire de préciser les faits. À un certain stade du processus de planification, on s'est demandé si une motocyclette pouvait être empruntée par trois personnes en même temps : deux recenseurs et un chauffeur. *L'International Rescue Committee* s'est prononcé contre cet arrangement, qui contrevenait aux lois congolaises. Par contre, un des chercheurs locaux a fortement soutenu cette solution en faisant valoir que rouler à trois sur une motocyclette était chose commune dans la région et qu'en vérité, c'était la meilleure option sur le plan sécuritaire puisque les chauffeurs de motocyclettes sont meilleurs conducteurs que les recenseurs. *L'International Rescue Committee* a répondu en implantant un programme d'entraînement à la conduite pour les recenseurs. Mon instinct me poussait à me ranger du côté du chercheur local, qui semblait placer la sécurité devant la légalité. Mais je savais que je n'avais pas d'expérience pertinente à faire valoir et je n'ai donc exprimé aucune opinion. Il s'est avéré qu'au moment où la jeune fille a été tuée dans l'accident impliquant nos recenseurs, la motocyclette transportait trois personnes. Les recenseurs avaient décidé que même s'ils avaient suivi un cours de conduite, il valait mieux pour eux engager un chauffeur professionnel.

Si j'avais soutenu la position des recenseurs dès le début, je me serais senti complètement responsable de la mort de la jeune fille. Néanmoins, je me sentais mal à l'aise de ne pas avoir soutenu leur demande d'employer un chauffeur. Dans un cas comme dans l'autre, leur décision d'engager un chauffeur était peut-être la bonne. Il semble pratiquement impossible de trancher cette question précise sur la meilleure manière de minimiser les risques ; la vérité, c'est qu'il y avait des risques de toute façon. Le problème central porte sur les risques associés à une action à grande échelle dans ce genre d'environnement. Compte tenu des risques environnementaux tels que celui-ci, on peut se demander s'il est justifié de mener des recherches de cette ampleur.

Indépendamment de la réponse, une chose est claire: si une recherche comme la nôtre est entreprise, les résultats doivent en valoir la peine.

La responsabilité de ne pas saboter la recherche

Les chercheurs ne veulent généralement pas faire d'erreurs. En réalité, une bonne partie de notre travail est organisé de manière à réparer les erreurs des uns et des autres. Mais la communauté des chercheurs est probablement plus tolérante à cet égard que de nombreuses autres communautés. Mon grand-père disait que celui qui n'a jamais commis de faute n'a jamais rien accompli. J'encourage mes étudiants à tenter des projets qui impliquent des risques raisonnables de se tromper, mais qui offrent l'occasion d'apprendre en les menant à terme. Malgré tout, j'étais particulièrement inquiet à l'idée de commettre des erreurs dans le cadre de cette étude, d'abord parce que de nombreuses personnes s'y intéressaient et la suivaient, mais principalement parce que les conclusions pouvaient s'avérer importantes¹¹.

Nous avons eu le temps de voir venir les résultats négatifs longtemps à l'avance. La conception de notre étude nous permettait d'analyser les données au fur et à mesure qu'elles étaient recueillies. Nous avons effectué nos premières analyses alors que nous n'avions pratiquement aucune donnée (en vérité, nous les avons faites avec de fausses données) et par conséquent, nous n'espérions pas découvrir quelque forme de modèle que ce soit. Au fur et à mesure que nous récoltions des données, nous espérions voir une structure prendre forme et des modèles se renforcer. Mais cela ne s'est pas produit. Tous nos rapports intermédiaires ont dressé un portrait similaire.

11. Ou, plus précisément, parce que la raison pour laquelle elles pouvaient être importantes était plus évidente. Un grand nombre de recherches comptent, mais pour des raisons souvent imprécises. Dans le cas présent, nous pouvions nous attendre à une relation assez directe entre les résultats de recherche et les décisions concernant l'utilisation future de l'aide au développement.

Au moment même où nous commençons notre analyse, le hasard a voulu que l'équipe de recherche de l'expérience OPERA (acronyme de l'anglais «Oscillation Project with Emulsion-tRacking Apparatus») de l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire déclare avoir vu des neutrinos terminer leur course 60 nanosecondes plus rapidement que s'ils avaient voyagé à la vitesse de la lumière. C'était la première fois que des scientifiques voyaient des particules voyager plus vite que la lumière. J'ai ressenti une grande sympathie pour les chercheurs qui avaient rapporté cette découverte. À première vue, ils révélaient ce qui pourrait être une découverte révolutionnaire. Mais d'un autre côté, ils savaient probablement qu'ils s'étaient trompés. Leur découverte était incompatible avec l'ensemble des connaissances et des preuves existantes; tout le monde pensait qu'ils avaient commis une erreur. Ils ont donc contrôlé leurs instruments et leurs résultats à de nombreuses reprises avant toute annonce publique. N'ayant décelé aucune erreur, ils ont présenté ces résultats et partagé leurs données tout en poursuivant leurs recherches. Comme on pouvait s'y attendre, à mesure que les autres chercheurs tentaient de reproduire les résultats et que les recherches se poursuivaient, il est devenu évident que des erreurs avaient été commises. Un câble qui s'était desserré avait posé problème. Les particules n'avaient jamais voyagé plus rapidement que la lumière; le cours normal des choses avait repris. Au moment où les membres de l'équipe OPERA ont annoncé cette nouvelle, il ne faisait aucun doute qu'il s'agissait d'un formidable groupe de recherche dont le travail était encadré par des normes éthiques élevées. Mais si on pouvait les admirer, il était difficile de les envier au moment où ils ont fait leur annonce.

En ce qui concerne la tâche plus concrète d'interpréter les effets des programmes de CDR, nous avons comme premier objectif de nous assurer que nous n'avons commis aucune erreur. En pratique, cela a pris la forme de milliers de contrôles, de types différents, portant sur les données et leur solidité. Nous avons vérifié notre code,

contrôlé ce qui se passerait avec différentes formes d'analyses, etc., mais rien n'a bougé. Les zéros sont restés à zéro.

Bien entendu, l'utilité de toutes ces vérifications et contre-vérifications dépendait des mesures que nous avons adoptées. Utilisons-nous les bonnes mesures ?

Nous avons trouvé un certain réconfort dans l'utilisation d'une stratégie que nous avons adoptée avant que les résultats ne commencent à être connus.

Il s'avère que les statistiques ne disent pas la vérité. Ou du moins, il est possible de les faire mentir. En vérité, certains d'entre nous ont maîtrisé l'art de faire mentir les données sans même que nous ne nous en rendions compte. Souvent, lorsque les chercheurs prennent connaissance des données, ils ne passent pas directement à l'analyse. D'abord, il y a une période d'apprivoisement au cours de laquelle ils tentent de faire connaissance avec leurs données, de déterminer de quelle manière celles-ci sont construites, et de savoir quels sont leurs points forts et leurs points faibles. Cette étape est parfois suivie d'une période d'écoute pendant laquelle les chercheurs essaient de décoder quel message les données essaient de transmettre. Ils laissent les données parler. Ensuite, ils entament un dialogue, tâchent de se concentrer sur les schémas intéressants, jusqu'à ce qu'ils arrivent à reconstituer une histoire porteuse de sens. Les chercheurs peuvent pratiquement toujours procéder de cette manière. Pour citer l'économiste Ronald Coase, si vous torturez les données, la nature se confessa peu à peu.

Le seul problème, c'est que la nature risque fort de faire de fausses confessions. En suivant les schémas intéressants, on peut en venir à concevoir des conclusions totalement fallacieuses. On appelle cela le repêchage des données : cette pratique consiste à extraire une conclusion d'un ensemble de données pour la communiquer, sans dresser un portrait complet du contexte statistique. Règle générale, un ensemble de données de la taille de celui que nous avons compilé permet de tâter le terrain et de choisir des schémas qui raconteront

soit une histoire à l'eau de rose, soit une tragédie. C'est en grande partie une question de choix.

La pression à laquelle sont exposés les chercheurs pour manipuler les données vient de plusieurs directions. Elle vient en partie des chercheurs eux-mêmes, qui préfèrent les résultats positifs aux résultats négatifs. Elle vient également des pairs. La procédure normale en analyse statistique est de concevoir un test, d'en présenter les résultats, puis de recueillir des réactions sous la forme de suggestions destinées au chercheur pour qu'il essaie différentes pistes. De fait, les processus de révision et de publication sont organisés autour de la construction ou de la reconstruction des tests après avoir pris connaissance des résultats des analyses précédentes. Une simple analyse des résultats publiés dans les revues de science politique permet de conclure sans l'ombre d'un doute que la manipulation des données est une pratique profondément ancrée et très répandue au sein de notre discipline. Le phénomène est omniprésent.

En ce qui nous concerne, nous étions inquiets de la possibilité que différentes parties concernées nous fassent part de nouvelles idées sur la façon de mener l'analyse en fonction de ce que nous trouverions. Certaines de ces idées, bien que complètement fallacieuses, seraient destinées à produire des résultats. Mais à ce stade, il serait extrêmement difficile de séparer le bon grain de l'ivraie. Les premiers résultats ou les nouveaux? Comment comparer les deux?

Nous avons tranché le dilemme en prenant une mesure à laquelle les chercheurs réfléchissent souvent, mais qu'ils n'appliquent pratiquement jamais. Avant d'analyser les données réelles, nous avons peaufiné nos tests statistiques jusque dans les moindres détails et nous avons rédigé un « faux rapport » fondé sur une simulation de données. Nous avons ensuite communiqué ce rapport aux responsables de la mise en place du programme et au gouvernement du Royaume-Uni, de manière à cibler les tests à faire avant de les exécuter. Nous nous sommes dit que si quelqu'un avait une meilleure idée sur ce qui devait être mesuré ou sur la marche à suivre

pour mener l'analyse, cette personne pourrait nous en faire part à l'avance, et non après avoir vu les résultats. Nous avons donc mis en place une sorte de procédure d'enregistrement de notre recherche – une pratique devenue la norme en médecine, mais qui n'a pas encore fait beaucoup d'adeptes dans le milieu des sciences sociales.

La rédaction et l'enregistrement d'un faux rapport nous ont fourni une protection sur le plan politique. Ils nous ont également donné confiance, en ce que les régions où nous nous attendions à mesurer des changements correspondaient à celles que les personnes chargées de la mise en place et du financement avaient en tête. Ce partenariat sur les normes d'interprétation nous a permis d'alléger le fardeau associé au risque d'échouer. Il a également dévoilé un comportement que j'ai pu observer à nouveau depuis, à savoir que les gens sont beaucoup plus doués pour réagir à des résultats existants que pour réfléchir aux résultats futurs. Les personnes consultées ont eu de la difficulté à dire à l'avance ce qu'elles s'attendaient à découvrir et quels seraient les bons indicateurs de réussite. L'énergie créatrice ne commence à se manifester vraiment qu'une fois les résultats connus.

La dernière démarche que nous avons entreprise afin d'alléger le fardeau qui nous incomberait en cas d'erreur a été d'adopter la transparence. Nous avons rendu tous nos protocoles et nos instruments disponibles au public avant de commencer nos analyses et nous avons permis l'accès à nos données de base dès que nous avons terminé les tests. Nous étions d'avis que si nous avions commis des erreurs, il valait mieux qu'on le sache le plus tôt possible.

La responsabilité de produire des résultats utiles

Le jeu en a-t-il valu la chandelle?

Cette question sur la pertinence de notre recherche dépend largement de l'usage qu'on en fera par la suite. La procédure normale en ce qui concerne les recherches de cette nature consiste à rédiger un rapport de vulgarisation pour partager les résultats avec les

partenaires, puis d'écrire un article universitaire destiné aux collègues. La réaction normale, de la part des organismes et des revues spécialisées, c'est d'écarter les résultats négatifs.

Nous avons essayé de mettre les bouchées doubles, pour nous assurer que nos résultats seraient lus et compris. Au moment de passer à la rédaction, nous avons présenté nos conclusions aux organismes de développement et au gouvernement du Royaume-Uni à Londres, à Nairobi, à Kinshasa et ailleurs. L'étude a été couverte par le *Financial Times* et il en a été question dans les blogues de la Banque mondiale et du ministère du Développement international du Royaume-Uni.

Mais il peut être tentant de pousser les choses trop loin. En réfléchissant à la manière de présenter et de communiquer nos conclusions, nous avons dû faire face à quatre difficultés.

La première consistait à ne pas exagérer. Les chercheurs aiment peut-être mieux les résultats positifs sans équivoque, mais ils préfèrent des résultats clairement négatifs à des résultats ambigus. La vérité, cependant, c'est qu'il y a toujours des ambiguïtés. En ce qui nous concerne, les conséquences économiques du projet sont particulièrement ambiguës. Nous n'avons trouvé aucune preuve que les projets que nous avons évalués ont eu des retombées économiques. Mais je ne pense pas que notre étude fournisse de réels arguments contre l'investissement dans les infrastructures. Nous avons délibérément choisi d'effectuer les mesures à un moment où les effets sur la gouvernance pouvaient être importants, mais où les effets économiques risquaient d'être faibles. Les répercussions de projets d'infrastructure, des écoles par exemple, prennent du temps à se concrétiser et il n'est pas surprenant que nous n'ayons constaté aucun effet si tôt après la mise en place du projet.

Notre deuxième difficulté consistait à trouver une manière de composer avec les politiques des organismes. Lorsque les choses tournent mal, les gens cherchent souvent un coupable. Dans le cas présent, rien n'indique clairement que quelqu'un était à blâmer.

En vérité, ce qui surprend le plus à propos des résultats est le faible nombre de personnes qui s'en sont étonnées. De celles qui ont lu nos résultats, très peu étaient présentes lors de la conception du projet, conséquence du roulement élevé du personnel au sein des organismes. En d'autres termes, les conclusions étaient importantes pour les organismes concernés, mais elles l'étaient moins pour les personnes qui y travaillent. Dans la majorité des cas, les employés avaient bien fait leur travail. Les responsables de la mise en place du projet ont accompli un travail extraordinaire dans des conditions difficiles et les concepteurs ont adopté des modèles vantés par de nombreux organismes (quoique sans preuves concluantes de leur efficacité). De plus, fait pratiquement unique dans le milieu, les organismes se sont placés dans une situation délicate pour tester le modèle qu'ils avaient choisi. Même s'ils ne communiquent pas activement les résultats, ils travaillent intensivement pour les assimiler, pour déterminer si le programme de CDR doit être poursuivi et, le cas échéant, de quelle manière. Avec un peu de chance, la capacité de nos conclusions à faire une différence sera facilitée par la nature systémique des problèmes inhérents au modèle.

La troisième difficulté que nous avons rencontrée consistait à mettre nos résultats en contexte. Notre étude, bien que de grande envergure, n'est qu'une étude parmi d'autres. Les décisions politiques importantes devraient être fondées sur l'accumulation de connaissances. Conséquemment, nos résultats devraient donc être considérés comme une simple pierre de plus apportée à l'édifice des connaissances, et cela, en dépit de toutes les contributions et de tous les efforts investis. Si d'autres études font état de résultats très différents dans d'autres parties du monde, il se pourrait alors que les effets que nous avons observés soient attribuables au Congo, au programme Tuungane ou à notre modèle de recherche plutôt qu'au modèle de CDR dans son ensemble.

Notre dernière difficulté était liée aux conjectures. Dès qu'on entend qu'un programme de cette ampleur n'a pas eu d'effets

importants, on se demande pourquoi. Une explication très satisfaisante pointerait avec précision les défauts de la conception et de la mise en œuvre et décrirait comment faire mieux la prochaine fois. J'ai de nombreuses théories pouvant expliquer l'échec du programme. Je pense que l'exclusion des chefs locaux était probablement une mauvaise idée ; les investissements aussi étaient trop faibles et il aurait fallu permettre aux projets communautaires d'échouer. Je pense également que pour changer les politiques, il faut probablement changer aussi les structures. Aux yeux de nombreux aspirants bénéficiaires, cette entreprise semblait probablement bizarre : des étrangers viennent mettre en place des institutions consultatives en utilisant un modèle conçu sans tenir compte de l'avis des populations locales et des mécanismes de consultation locaux.

Mais je sais également que ces explications revêtent un caractère hypothétique, et il me semble particulièrement inapproprié de spéculer davantage sur les raisons de l'échec d'un programme après les cinq années de recherche qu'il a fallu pour en arriver à cette conclusion. Trouver des réponses à ces questions, plutôt que de spéculer à leur sujet, voilà l'objet de travaux futurs.

Conclusion

Permettez-moi de conclure en mettant l'accent sur deux thèmes.

Le premier concerne la production des connaissances. Karl Marx a fait valoir que la connaissance est le produit de la société, même si ce sont les individus qui se l'approprient. La majorité des idées que nous avons et des concepts que nous appliquons ont été influencés par d'autres ; la majorité de nos innovations sont marginales. De manière tout aussi importante, de nombreux effets de la production des connaissances sont également de nature sociale. Dans notre étude, le partenariat avec les exécutants du programme était d'une importance cruciale. Nous devons veiller à garder notre indépendance et à pouvoir exprimer notre désaccord, mais nous devons également coordonner nos efforts dans le but de mettre en

œuvre notre recherche de manière responsable et de nous assurer qu'elle soit significative et efficace.

Il est toutefois frappant de constater qu'en dépit du fait que la production des connaissances soit de nature sociale, les mesures incitatives prévues dans le milieu universitaire reflètent rarement cette réalité, du moins en sciences sociales. Les chercheurs compétitionnent pour s'approprier les idées, cachent leurs données et refusent de rendre publics leurs instruments ou leurs protocoles de recherche. Notre système valorise l'innovation, et non la vérification ou la reproduction. Mais si nous voulons que nos recherches puissent changer le monde – et pas seulement nos carrières –, c'est une mauvaise façon de procéder. Nous devons reconnaître le caractère social de la recherche, nous engager dans la réalisation de projets et de modèles communs sans craindre de commettre des erreurs.

Le second thème sur lequel je veux mettre l'accent porte sur les pratiques en matière de développement. La caractéristique probablement la plus étrange de cette étude est la rapidité avec laquelle les opinions ont changé dès que nos résultats ont commencé à être connus. Avant de recueillir les données, nous avons interrogé les intervenants et les chercheurs pour savoir ce qu'ils pensaient que nous allions découvrir. Ils s'attendaient à des effets forts, voire très forts. Quelques-uns, il est vrai, estimèrent que les effets seraient faibles sur certains points, mais en moyenne, les répondants prédirent des résultats clairement positifs. Toutefois, lorsque les résultats ont commencé à affluer, la première réaction de la majorité des chercheurs et de nombreux intervenants a été de nous demander pourquoi nous étions surpris. Comment pouvions-nous attendre d'un tel programme qu'il fournisse le moindre résultat concret? Après mûre réflexion, cette attente semble un peu étrange. Certaines questions ont rapidement été posées concernant la pertinence de l'intervention, mais la possibilité que cette dernière produise un résultat ne semblait pourtant pas si étrange avant que les résultats n'arrivent. En y réfléchissant, je pense que nous avons été victimes de ce qu'on

pourrait appeler le sophisme de la « conférence TED » : une erreur de logique qui consiste à s'attarder systématiquement aux scénarios les plus optimistes et à penser que si les grands effets résultent souvent de petites actions, les petites actions entraînent, elles, de grands effets. En vérité, la majorité des petites actions entraînent probablement de petites conséquences, sinon aucune. La leçon à tirer de cette affaire est que nous devons tâcher de réfléchir de manière plus *ex post*, mais *ex ante*.